



1188 Gimel, le 7 octobre 2014

**MUNICIPALITE
DE
GIMEL**

PREAVIS MUNICIPAL No 7-2014

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 30 octobre 2014

Objet : Budget 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2015 qui boucle avec un déficit de Fr. 244'755.00.

Le Budget a été transmis par mail à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 5 décembre 2014.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 7-2014,
- Oûi les conclusions du rapport de la commission des finances,

1. D'adopter le budget 2015 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 7 octobre 2014.

Au nom de la Municipalité :


Sylvie Judas
Syndique


Luca Thalmann
Secrétaire Municipale

